

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

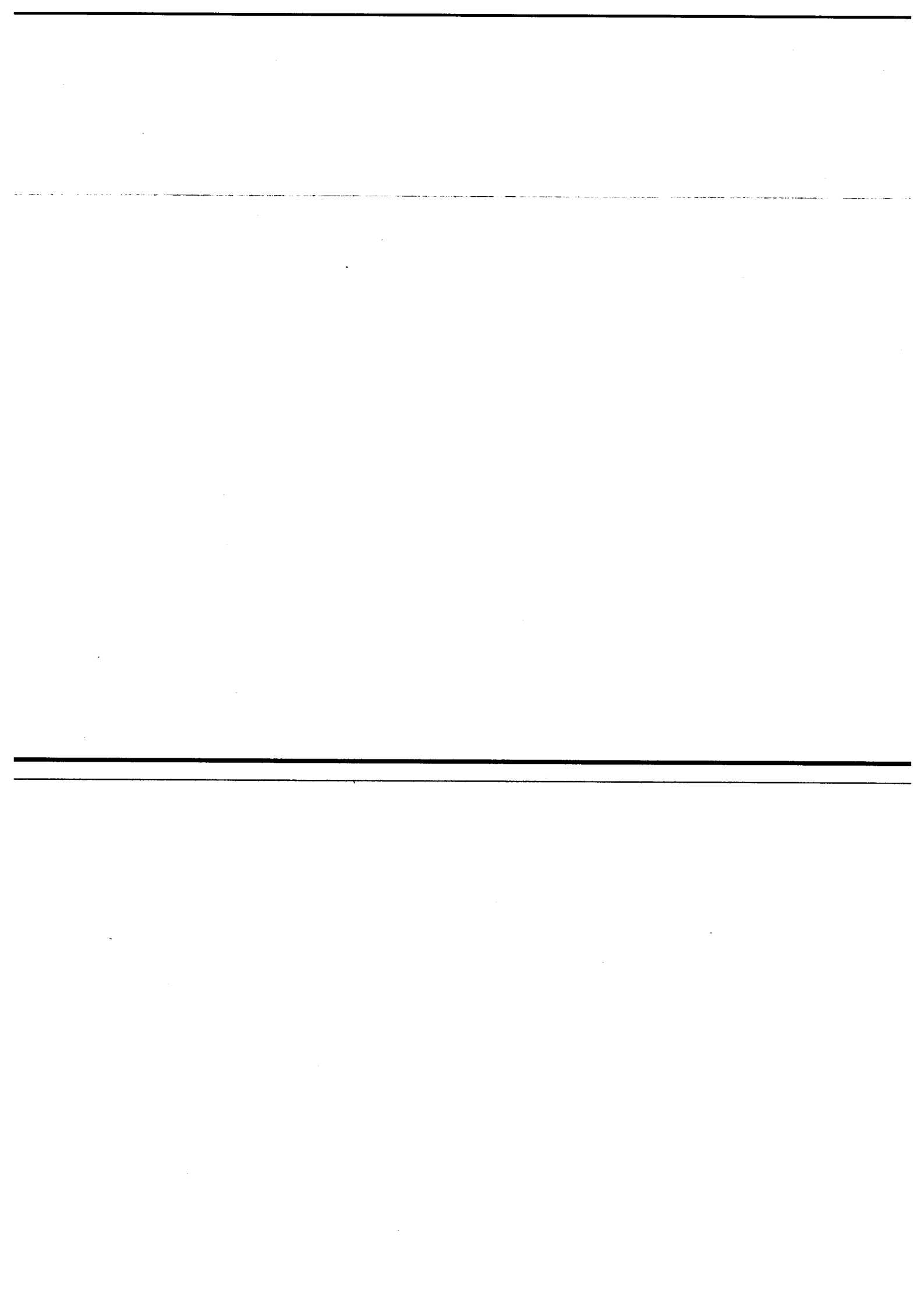
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 D 00311

Numéro SIREN : 525 281 259

Nom ou dénomination : PGB1

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2020 sous le numéro de dépôt 2733



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

RECEPISSE DE DEPOT

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

PGB1
8 route de Séron
64420 Saubole

V/REF :
N/REF : 2010 D 311 / 2020-B-2733

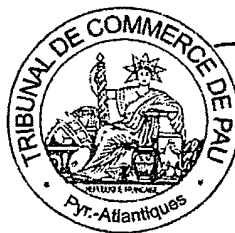
Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 23/06/2020,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2019.

Concernant la société

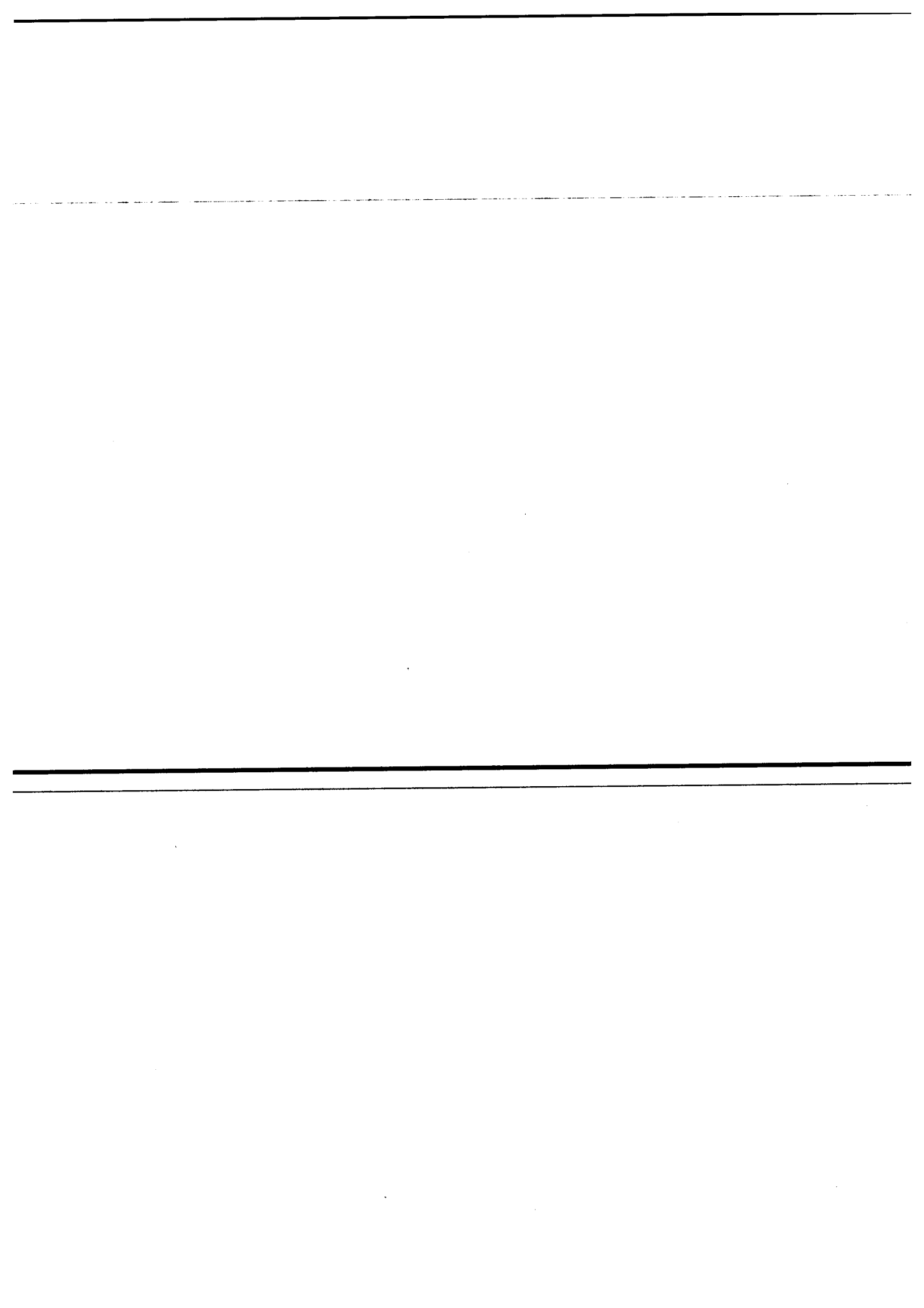
PGB1
Société civile immobilière
8 route de Séron
64420 Saubole

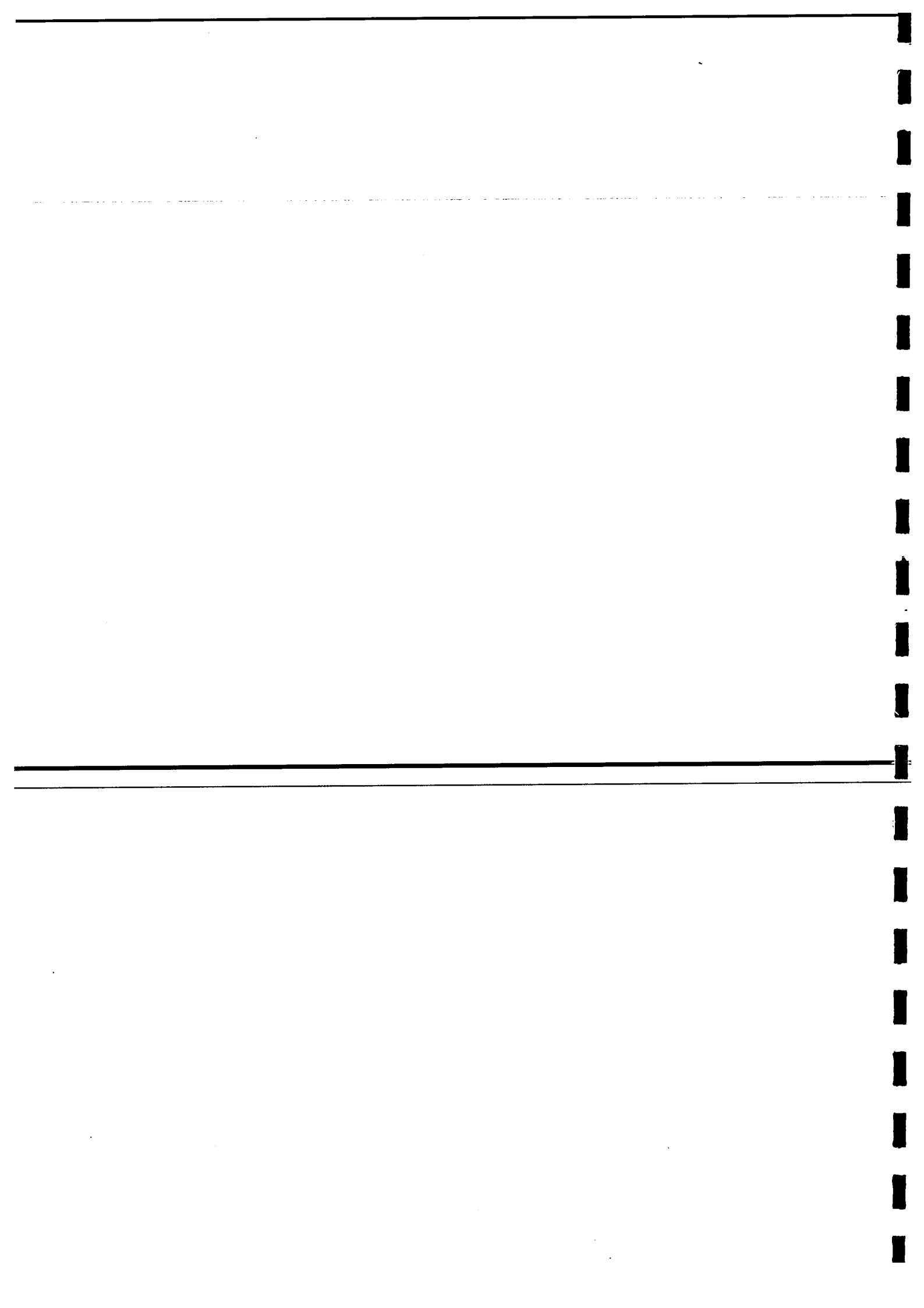
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2733 le 24/06/2020
R.C.S. PAU 525 281 259 (2010 D 311)

Fait à PAU le 24/06/2020,
LA GREFFIERE,



[Handwritten signature]





Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SCI PGB1

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobiliations incorporelles										
	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobiliations corporelles										
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	172 864	432		434		436	172 864	172 864
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobiliations financières	480	100	482		484		486	100	100
	TOTAL	490	172 964	492		494		496	172 964	172 964

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobiliations incorporelles									
	Terrains	500		502		504		506	
	Constructions	520	44 176	522	5 762	524		526	49 939
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570	44 176	572	5 762	574		576	49 939

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		1	2	3	4	5	6	7	8
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.								
		9	10						

Immobiliations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
				Régularisations	590	583	594	595	
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
	TOTAL				596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
 (1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SCI PGB1

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	2 781	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983	2 781	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 394
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	257
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SCI PGB1		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 5 2 5 2 8 1 2 5 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCI PGB1

ADRESSE (voie) 8 rue DE SERON

CODE POSTAL 64420 VILLE SAUBOLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

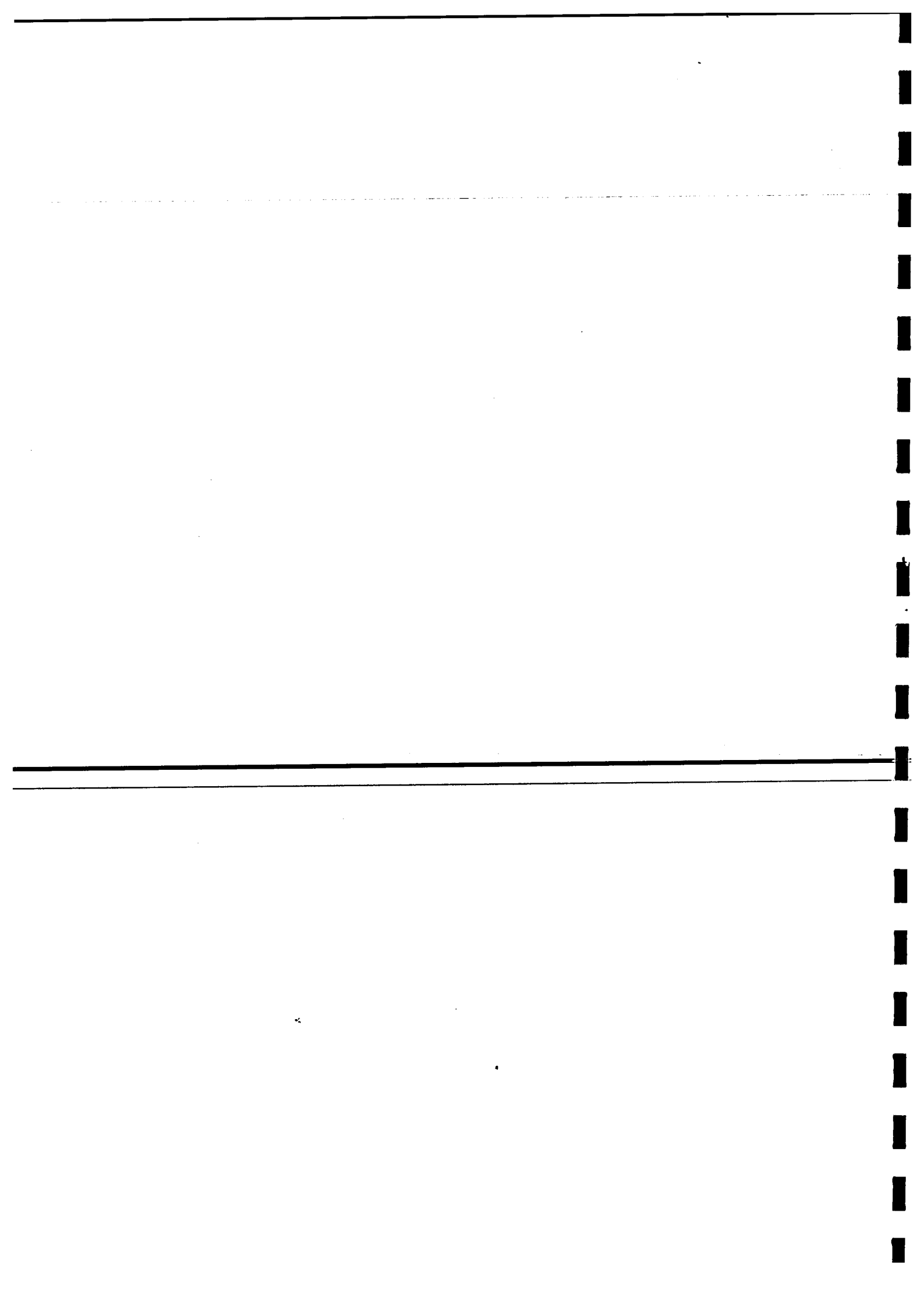
Titre (2) MME Nom patronymique MESPLE Prénom(s) SYLVIE
 Nom marital GOUA DE BAIX % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 8 Voie ROUTE DE SERON
 Code postal 64420 Commune SAUBOLE Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique GOUA DE BAIX Prénom(s) PATRICK
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300
 Naissance : Date 300862 N° Département 64 Commune SAUBOLE Pays
 Adresse : N° 8 Voie ROUTE DE SERON
 Code postal 64420 Commune SAUBOLE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cepid Group



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 123 699.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 018.84 Euros et dégagant un bénéfice de 2 993.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	172 864		
TOTAL	172 864		
Autres participations	100		
TOTAL	100		
TOTAL GENERAL	172 964		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			172 864	172 864
TOTAL			172 864	172 864
Autres participations			100	100
TOTAL			100	100
TOTAL GENERAL			172 964	172 964

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	44 176	5 762		49 939
TOTAL	44 176	5 762		49 939
TOTAL GENERAL	44 176	5 762		49 939

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	5 762				
TOTAL	5 762				
TOTAL GENERAL	5 762				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	60	60	
Débiteurs divers	200	200	
TOTAL	260	260	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	110 539	9 798	40 867	59 874
Impôts sur les bénéfices	38	38		
Taxe sur la valeur ajoutée	210	210		
Groupe et associés	600	600		
Autres dettes	11 500	11 500		
TOTAL	122 887	22 146	40 867	59 874
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 635			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	600			600

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110 539
- CESSION DE CREANCES LOI DALLY	
- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES SUR	
- CONTRAT EDF N°BTA0076636	
Total	110 539

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

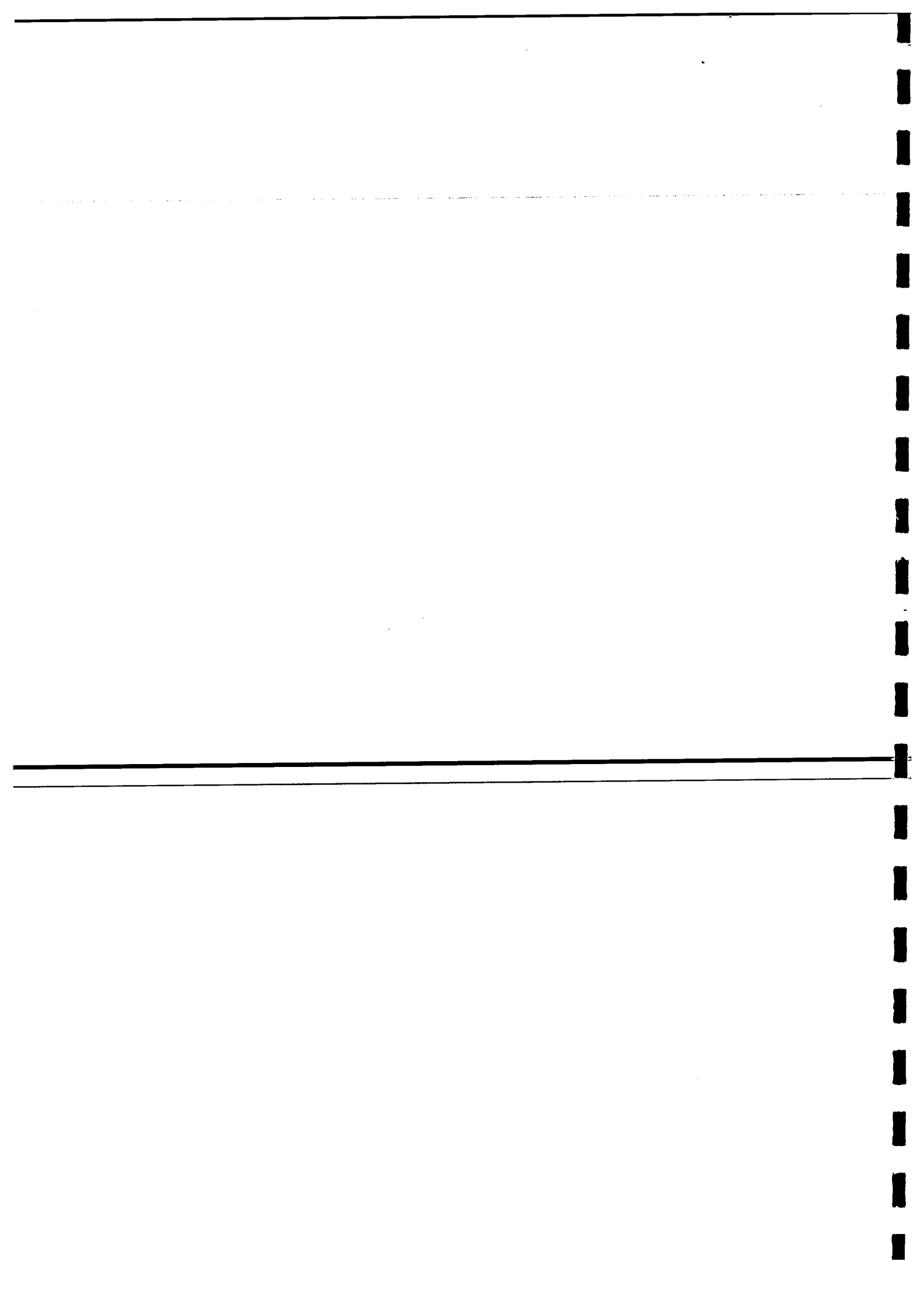
Engagements reçus

SCI PGB1

8 rue DE SERON

64420 SAUBOLE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019





ATTESTATION
d'expert comptable

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SCI PGB1
8 rue DE SERON
64420 SAUBOLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

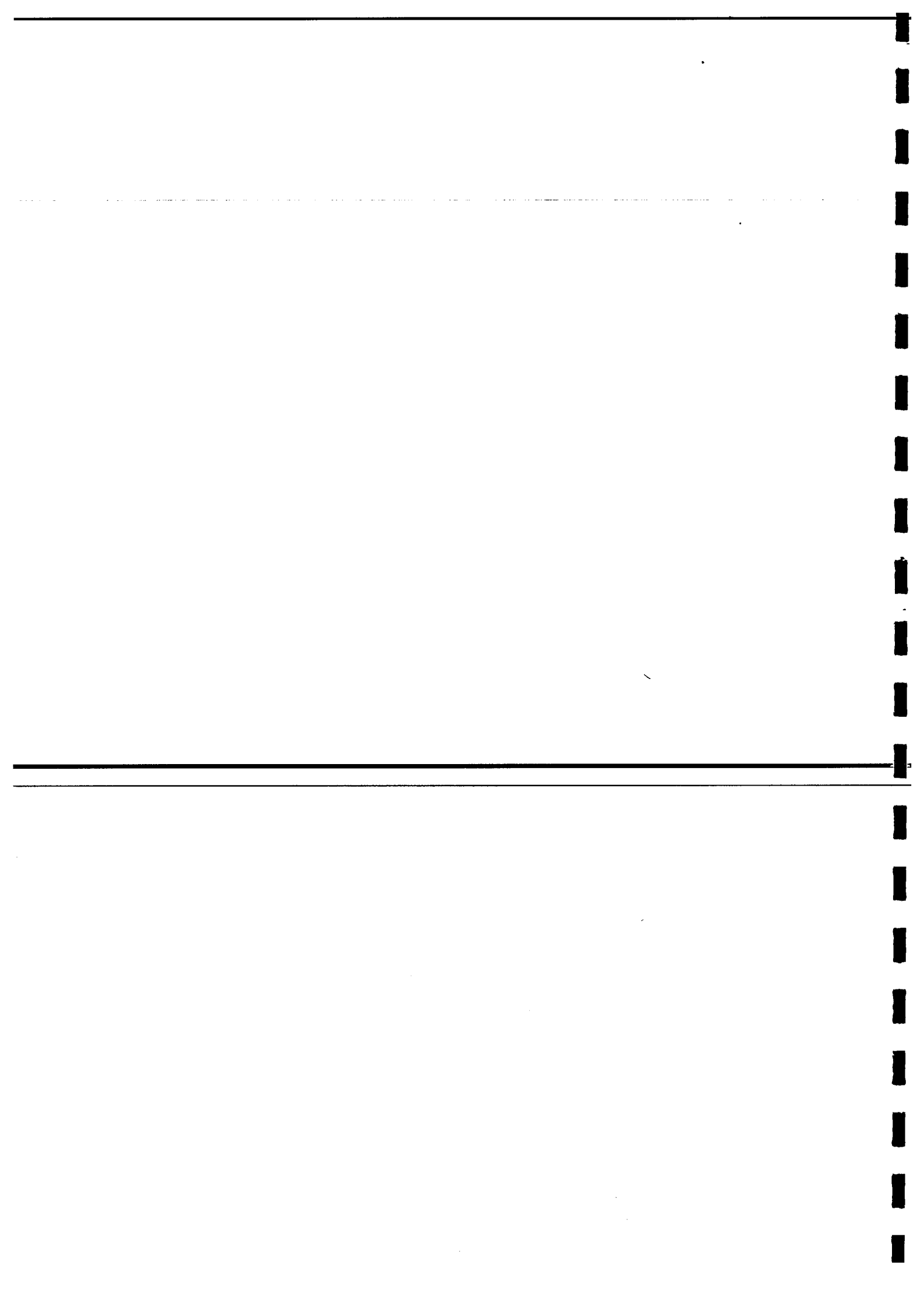
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

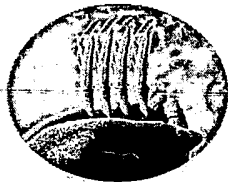
- Total du bilan,	123 699 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	13 019 Euros
- Résultat net comptable,	2 994 Euros

Fait à CANEJAN
Le 18/05/2020

Francois KUNTZEL
Responsable Dossier

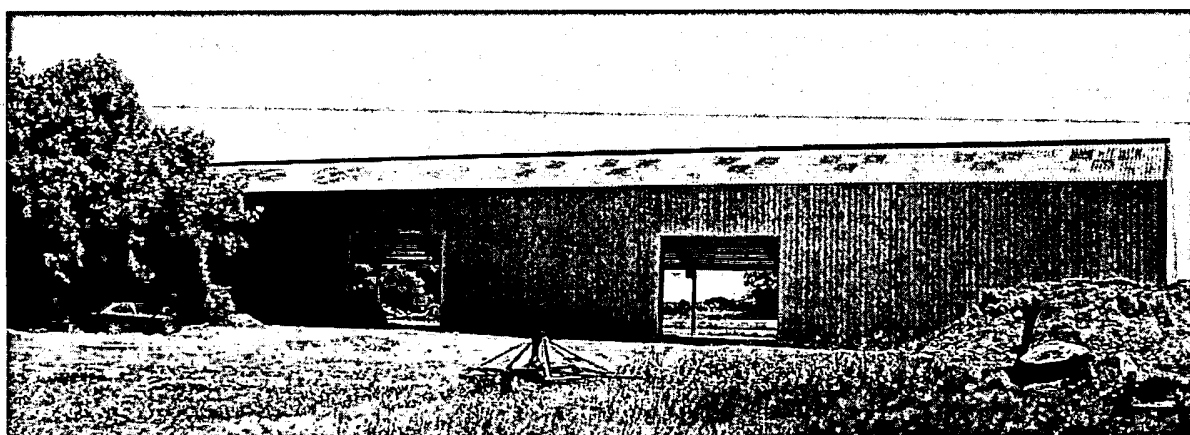
Nicolas SUSSAN
Expert-Comptable





RAPPORT D'ACTIVITE et COMPTES

ANNEE 2019



Date de création : 27 Septembre 2010

Date de clôture d'exercice : 31 Décembre 2019

Gérant : Patrick Goua de BAIX

Expert Comptable : Cabinet SUSSAN, Mr François KUNTZEL

Actionnaires :

GOUA de BAIX Patrick
GOUA de BAIX Sylvie Eliane,

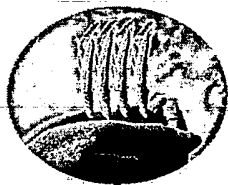
TIERS : Crédit Agricole

SCI PGB-1 au capital de 600 €

Siège Social – 8 Route de Seron – 64 420 SAUBOLE
SIREN 525 281 259 R.C.S. PAU

[Faint, illegible text covering the majority of the page]

[A single line of faint text near the bottom of the page]



1. ACTIVITE ET RESULTAT :

L'activité de la Société est la location de l'emplacement de la toiture d'un hangar agricole, qui lui appartient, construit à cet effet, à la Société Helios Production Saubole PGB1 exploitant des panneaux photovoltaïques situés sur cette toiture .

CHIFFRE D'AFFAIRE:

La location annuelle facturée à Helios Production Saubole PGB1 est de 13 018 € HT .

RESULTAT :

Le résultat est un bénéfice de 2 993,79 € .

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat sera affecté en RAN.

2. PRESENTATION DES COMPTES

RAS

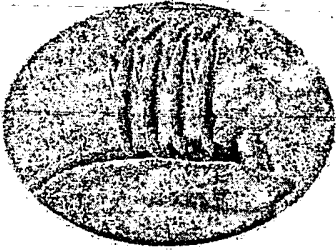
3. EVOLUTIONS PREVISIBLE ET PERSPECTIVES :

Rien de spécial

4. ACTIVITES ET RETRIBUTION DE LA GERANCE :

Aucune rétribution de gérance n'a été perçue par Mr GOUA de BAIX.
Le suivi de gestion de la Société est assuré par la Société JPN MC .

Fin de document.



Copie conforme à l'original

[Signature]

COMPTE RENDU DE L'AG ORDINAIRE du 15/05/2020

ACTIONNAIRES

Mr GOUA DE BAIX Patrick 300 Parts
Mme GOUA de BAIX Sylvie, Eliane, 300 Parts

Le 15/05/2020, les associés de la SCI PGB1, se sont réunis en assemblée Générale ordinaire, à Saubole.

Les présents représentent la totalité du capital social, l'Assemblée a pu ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2019
- Affectation du résultat
- Maintien de la gérance

Les associés ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Approbation des comptes 2019
Affectation du bénéfice de 2993 € en RAN
Maintien de M Patrick Goua de Baix dans son mandat de gérant .

Fin de compte rendu.

Fait le, à Saubole le 15/05/2020,

Monsieur GOUA de BAIX Patrick

Madame GOUA de BAIX Sylvie, Eliane,
née MESPLE SOMPS

X

[Signature]

X

[Signature]

Par ailleurs, Mr Goua de Baix, gérant, continue à mandater Mr Jean-Pierre NAVAIL pour le représenter en toute démarche nécessaire à la Société. (Mention manuscrite : « Bon pour Mandat de représentation à Mr JP NAVAIL » et signature)

X Bon pour Mandat de représentation à
M^r J.P. Navail.

[Signature]

